

DECISION N°20250314_P_043
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'un contrat de cession avec l'association « KONSL'DIZ » pour une représentation du spectacle « Petits pas, Grandeur Nature » dans le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) le samedi 5 avril pour les journées de la parentalité.

Le Président,

N° 20250314_P_043

Décide

De signer un contrat de cession avec :

OBJET

**Association KONSL'DIZ
14, ZA Lachaud / « Les Molles »
43600 Les Villettes**

Pour une représentation du spectacle « Petits pas, Grandeur Nature » dans le cadre du REAAP et des journées de la parentalité en faveur des enfants du territoire et leur parent.

Date : le 5 avril 2025

Participants : Enfants et parents du territoire

Durée : De 10h00 à 12h00

Lieu : Pont Salomon

Montant : 480€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 14 Mars 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250314-20250314_P_043-AU
Reçu le 27/03/2025

Le Président,

Frédéric GIRODE

